



Assemblée des
évêques catholiques
du Québec

Cri de la terre et cri des pauvres

Le Comité des affaires sociales
de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec
Message du 1er mai 2001 | [English version](#)

1. Depuis quelques années, les personnes et les milieux engagés dans la défense des pauvres ont mis en relation la question de la pauvreté avec celle de la dégradation du milieu écologique. Sommes-nous encore capables d'entendre et d'écouter le cri des pauvres? Sommes-nous attentifs au cri de la terre elle-même? À première vue, ces expressions peuvent paraître surprenantes.

2. J'ai vu la misère de mon peuple en Égypte et je l'ai entendu crier sous les coups de ses gardes-chiourmes. Oui je connais ses souffrances (Ex 3, 7). Dans la tradition spirituelle qui est la nôtre, nous savons que Dieu a partie liée avec ceux et celles qui souffrent violence, injustice et pauvreté. Toujours il faut reprendre la route, toujours il faut tendre vers le salut de Dieu, indissociable de la libération de tous les esclavages en cette terre.

3. Si ma terre a protesté contre moi, si ses sillons ont fondu en larmes (...) alors qu'au lieu du froment l'épine y croisse (Jb 31, 38-40). Ce texte peu connu du livre de Job montre que la terre aussi pourrait témoigner contre l'être humain de la violence subie. Victime de violence et de dégradation, elle emprunte la voix des humains pour dire qu'il est temps de changer. Que les arbres des forêts crient de joie devant le Seigneur, car il vient pour gouverner la terre (1Ch 16, 33).

Question écologique et question sociale

4. Chaque année, à l'occasion de la fête des travailleurs et des travailleuses, le Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec publie un message pastoral. Cette année, à l'aube du 3e millénaire et dans le prolongement du Grand Jubilé, nous voudrions insister sur les liens profonds qui existent entre la question écologique et la question sociale.

5. Certes, les problématiques particulières ne manquent pas puisque c'est sur tous les fronts que notre société essaie de s'ajuster : santé, éducation, réforme municipale, disparités régionales, fiscalité, définition du rôle de l'État, changement radical des visages de la famille, réchauffement de la planète, etc. Cependant, nous estimons que la problématique mise de l'avant par la célébration du Jubilé permet d'intégrer plusieurs dimensions importantes de la question sociale et d'établir clairement le lien avec la question écologique.

6. Lorsque nous procédons à l'analyse sociale, nous avons souvent tendance à dissocier les questions sociales des questions proprement écologiques. Nous percevons alors les questions écologiques - désertification, baisse de la diversité biologique, changements climatiques, pollution, etc. - comme des défis scientifiques et techniques, à la rigueur comme des défis politiques hors de la portée des citoyens, et nous considérons les questions sociales comme des questions en soi, détachées de leur contexte. Il est bon de rappeler sur ce point les conclusions que faisait déjà, en 1987, la Commission mondiale sur le développement et l'environnement :

Il y a peu de temps encore, la planète était un vaste monde dans lequel l'activité humaine et ses effets étaient regroupées en nations, en secteurs (énergie, agriculture, commerce), et en domaines de préoccupation (environnementale, économique, sociale). À l'heure actuelle, ces compartimentations s'estompent. C'est vrai notamment des diverses « crises » mondiales dont se soucie tant le public, depuis une dizaine d'années surtout.

Il ne s'agit pas, en effet, de crises isolées : une crise de l'environnement, une autre du développement, une autre énergétique. Non, de crise, il n'y en a qu'une.

Dégradation des milieux

7. Ce caractère unique de la crise et l'étroite relation entre le milieu écologique et le milieu social sont surtout évidents dans les pays les plus pauvres, particulièrement les populations du Sud. Les pressions du commerce international et la demande des marchés des pays riches pour certaines denrées alimentaires déstabilisent les cultures diversifiées et poussent à l'établissement de monocultures intensives. La demande pour un développement rapide de la production exige de grands investissements qui ruinent les paysans et favorisent les grands propriétaires et les monopoles. D'où l'exode vers les villes, l'urbanisation galopante et la destruction des modes de vie traditionnels. C'est alors que nous pouvons voir que la globalisation et la mondialisation portent atteinte à la diversité culturelle. Et, en bout de ligne, la pauvreté devient elle-même une pollution, la pire des pollutions, où les personnes en situation de pauvreté, dépossédées de leurs biens, de leurs savoirs et du contrôle de leur propre vie, se retrouvent sans avenir et réduites à détériorer le milieu écologique pour simplement survivre.

8. Même si nous vivons dans un pays jouissant d'un haut niveau de vie et de ressources naturelles abondantes, beaucoup de gens perçoivent les liens très étroits entre la dégradation du milieu écologique québécois et différents aspects de la condition sociale, notamment en ce qui concerne le chômage et les disparités régionales. Signalons, entre autres, la question des pêches alors que la rupture des stocks de poissons a grandement fragilisé l'industrie dans ce secteur. Signalons encore l'immense inquiétude à l'égard du mode d'exploitation de la forêt tel que révélé par le film-choc *L'erreur boréale*. Ici encore les populations dans les régions ont l'impression d'être dépossédées du contrôle de leur propre vie. Et cela se fait au profit de compagnies pas assez soucieuses de la durabilité et du renouvellement de la forêt et de la nécessité de gérer cette ressource commune par l'ensemble des partenaires concernés. La gestion gouvernementale elle-même est mise en question. Les mêmes problèmes sont perçus d'une manière encore plus aiguë par les peuples autochtones, tant pour les questions de subsistance que pour la dimension culturelle et spirituelle de leur rapport à la Terre.

9. On peut également évoquer l'énorme question de l'agriculture, de son mode d'exploitation qui rend difficile la survie des petites unités au profit des grandes exploitations à capital élevé et des effets pervers de certains types d'exploitation : monocultures et élevages intensifs, utilisation massive d'engrais, surfertilisation, pollution des cours d'eau et des milieux aquatiques. De nombreux conflits à propos des pollutions et des nuisances déchirent les communautés locales sans qu'apparaissent à l'horizon d'espoirs de solution.

10. Lors de la consultation sur l'eau menée en 1999-2000 par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, la population a témoigné d'une très vive inquiétude à l'égard de l'eau douce au Québec, tant pour l'eau souterraine que pour l'eau de surface. Les gens sont inquiets de l'exploitation de l'eau, de sa propriété, de sa qualité, de son rapport à la santé, de son éventuelle exportation, des modes de gestion, etc. Les événements survenus à Walkerton soulèvent l'inquiétude au Québec également. La question de l'eau est en quelque sorte le miroir de nos tensions, de nos débats, de nos défis. La conclusion de la Commission chargée de tenir audience dresse un vaste programme : Le diagnostic d'ensemble est relativement clair. La question actuelle de l'eau et des milieux aquatiques est sectorielle, peu intégrée et insuffisamment soucieuse de la protection de la ressource. Il faut passer à une gestion intégrée, mieux harmonisée au palier gouvernemental, tenant ensemble les fonctions de protection et de mise en valeur, et délibérément mise en oeuvre à l'échelle des bassins versants. Autant il faut savoir gré au gouvernement d'avoir procédé à cette large consultation, autant il importe d'insister pour que la réforme proposée soit mise en oeuvre rapidement et avec détermination.

Pour un engagement concret

11. Dans les domaines aussi vastes que ceux évoqués, les pistes d'action sont nombreuses et diversifiées. Nous invitons vivement les communautés chrétiennes à s'impliquer activement dans les questions écologiques en lien avec les défis sociaux de notre société.

12. Il est opportun de rappeler le grand principe d'action dans le domaine de l'environnement, formulé par l'éminent écologue que fut René Dubos : Penser globalement, agir localement. Il importe en effet de penser globalement car seule une pensée d'ensemble, capable d'embrasser l'ensemble de l'écosystème, a des chances de

parvenir à une certaine efficacité. Une action isolée et mal intégrée peut générer des effets pervers pires que les maux que nous voulons réparer. D'où la nécessité de démarches dites systémiques et intégrées ainsi que de processus publics d'information et d'échange permettant d'associer la population aux décisions.

13. Par ailleurs, l'action doit être réalisée localement. Il ne suffit pas d'attendre passivement des décisions d'en-haut de la part des gouvernements. Il faut susciter des réformes et des actions proches du terrain. On en voit des exemples nombreux dans la gestion des ressources secondaires et des déchets, dans l'économie des ressources et dans les transports. Nous pensons également aux nombreuses initiatives venues des milieux dits de l'économie sociale comme les garderies à 5 \$ ou les services à domicile, pour ne citer que ceux-là.

14. Nous invitons en particulier les membres des communautés chrétiennes à s'impliquer dans l'éducation relative à l'environnement et à travailler à l'inclusion de l'environnement au sein du projet éducatif des écoles. L'environnement est en effet bien plus qu'une question scientifique et un défi technique. C'est aussi une question charnière qui interroge nos conduites individuelles et collectives et qui nous oblige à réfléchir sur la place de l'être humain dans l'univers et sur sa relation à Dieu et à la Terre.

15. Beaucoup d'observateurs signalent qu'économie et écologie ont la même racine grecque : *oikia*, c'est-à-dire maison. L'écologie est la science de la maison humaine, du milieu humain, de l'environnement. L'économie en est la conduite raisonnable, la gestion. L'obsession de la richesse, la course effrénée vers l'enrichissement vécue chez certains de nos contemporains dans le mépris le plus complet de la société et des personnes qui y vivent, nous posent sérieusement questions. Nous assistons à une véritable flambée de la spéculation au mépris de l'économie elle-même et du service de la société. Il importe vivement de relier à nouveau économie et écologie, d'introduire dans le calcul des coûts économiques les coûts écologiques et sociaux, par exemple le coût des pollutions et des malaises sociaux générés par certains projets. Autrement, nous assistons à une privatisation des profits et à une socialisation des coûts.

16. Pour que cela soit fait, il faut réaliser pour tous les grands projets, privés ou publics, industriels ou urbains, des études d'impact et des débats publics. Le Québec possède en ce domaine une très belle expérience grâce à la pratique développée autour de l'évaluation et de l'examen des impacts. Il est essentiel d'élargir cette expérience et de s'assurer de son application, y compris dans le secteur municipal. La création de nouveaux grands ensembles urbains est l'occasion rêvée de s'assurer que de tels processus voient le jour et deviennent une pratique courante. Nous invitons les individus et les groupes à être attentifs sur ce point et à s'assurer que les villes nouvelles soient, elles aussi, une chance pour la démocratie.

17. Il nous faut tous entendre le cri de la terre et le cri des pauvres, le cri des dépossédés de leur avenir et la détresse d'une terre saccagée par une consommation excessive. Dans cet esprit, la lutte entreprise durant le Jubilé pour l'abolition de la dette du Tiers-Monde doit être poursuivie. Une telle action ne peut être menée à terme dans le cadre temporel d'une seule année jubilaire. Il importe donc de poursuivre l'action internationale et de continuer les pressions en ce sens. Sur le plan local, il faut demeurer vigilant sur l'endettement des personnes les plus pauvres et sur les difficultés croissantes auxquelles elles sont constamment et de plus en plus confrontées. Les restructurations des institutions financières, privées ou coopératives, demande une attention particulière car elles peuvent amener ces dernières à diminuer leurs services et leur présence auprès des communautés.

Conclusion

18. Tant de pistes d'action pourraient vous être proposées dans le contexte actuel et dans le prolongement de l'année jubilaire. Nous n'en avons retenues que quelques-unes. Cependant, trois devoirs semblent importants pour les croyantes et les croyants de notre milieu : poursuivre sans relâche l'analyse sociale à partir du point de vue des personnes les plus pauvres; s'engager avec les autres organisations pour mener des luttes efficaces et profitables à la promotion et à la capacité d'initiative des classes défavorisées; être capables de rendre compte de l'espérance qui nous anime.

19. L'engagement pour la justice et la promotion des droits des personnes les plus pauvres, n'est pas simplement une tâche accessoire à l'existence croyante. Il est le corollaire obligé du commandement de l'amour. Ce devoir de l'amour passe en priorité par la solidarité et la recherche lucide et courageuse de la justice. Cette tâche n'est jamais achevée et toujours à reprendre. Nous avons à cet égard un constant devoir de vigilance et de lucidité.

Poursuite de la réflexion

1. Est-ce que je peux identifier les problèmes écologiques qui se posent dans mon milieu?
2. Quel lien y a-t-il entre ces problèmes écologiques et les problèmes sociaux que nous rencontrons?
3. Quels sont les groupes qui interviennent en environnement dans notre milieu? Sur quoi interviennent-ils?
4. À quelles actions amorcées par les groupes écologistes de notre milieu pouvons-nous nous rallier et donner notre appui?
5. Que signifie pour nous cette affirmation du livre du Lévitique (25, 23) attribuée à Dieu :
La terre ne sera pas vendue avec perte de tout droit, car la terre m'appartient et vous n'êtes pour moi que des étrangers et des hôtes.

Le Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec

† Mgr Martin Veillette, président, évêque de Trois-Rivières

† Mgr Louis Dicaire, évêque auxiliaire de Montréal

† Mgr Raymond Dumais, évêque de Gaspé

† Mgr Gérard Drainville, évêque d'Amos

† Mgr Jean-Guy Hamelin, évêque de Rouyn-Noranda

M. Patrick Arsenault, Bonaventure, Gaspé

Mme Louise Gagné, Montréal

M. René Guay, Chicoutimi

Mme Vivian Labrie, Québec

Mme Gisèle Marquis, secrétaire

Dépôt légal, 2e trimestre 2001
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-89279-070-0

Référence : <http://www.eveques.qc.ca/documents/2001/20010501f.html>